

Membres présents :

Mmes Christine BRUNATO, Jacqueline CHEVASSUS, Marie-Christine CHEVASSUS, Denise LAHAUT, Guilia MICHALET, Norma PAILLISSE, Marie Claude PERNIN, Anne-Marie PERRIER-CORNET, Yvette TOURNIER.
MM Daniel BOSIO, Olivier BROCARD, Leonardo CAMPANELLA, Pierre CROUZET, Fabrice HENRIET, André JULIAN, André LAGRON, Laurent MAISONHAUTE.

Membres excusés :

Mr Christophe COURTOT.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 AVRIL 2015 ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2015

Aucune remarque n'est formulée concernant le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 Avril 2015.

Néanmoins un oubli est relevé dans le compte rendu du Conseil d'Administration du 15 avril 2015. En effet, il convient d'ajouter Madame Norma PAILLISSE en tant que membre de la commission adhésion.

Après cette modification apportée, les deux comptes-rendus seront adoptés à l'unanimité.

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU DLA

Olivier BROCARD fait un résumé du diagnostic et du plan d'accompagnement proposé par l'ALDESS dans le cadre du DLA.

Sur la première partie traitant de l'objet et de la gouvernance de l'association, pas de remarques particulières.

Sur la deuxième partie, plus financière, il ressort que la situation, bien que saine, a quelques points de fragilité, notamment ses ressources propres qui ne suffisent pas à couvrir ses charges de fonctionnement. Il est noté également que les obligations en tant qu'employeur ne sont pas forcément respectées pour l'instant.

Des échanges ont lieu sur l'opportunité de s'engager dans la démarche du DLA.

Le plan d'accompagnement proposé nécessitera un engagement d'un groupe de pilotage d'administrateurs de la Maison des associations, dont les modalités seront définies avec le prestataire retenu.

Il est finalement demandé aux administrateurs de se positionner sur l'approbation du diagnostic et du plan d'accompagnement du DLA proposé par l'ALDESS.

OUI 16 ABSTENTION 1

CHARTRE DES PRINCIPES DE PARTENARIAT DU RÉSEAU DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF

Olivier BROCARD présente la charte des principes de partenariat du réseau des acteurs de l'accompagnement associatif du JURA.

Il s'agit d'un réseau qui va nous permettre de mieux connaître les différents acteurs de la vie associative départementale.

Cela nous permettra de mieux informer nos adhérents par rapport à l'offre de conseil et d'accompagnement des associations dans le Jura. Ce réseau propose donc la mise en place d'un réseau de structures ressources locales, pour accueillir, informer les associations et les orienter vers les dispositifs ou les acteurs adéquats.

Il est précisé que cette adhésion est gratuite.

Accord à l'unanimité.

ETAT D'AVANCEMENT DES COMMISSIONS

1) * FORUM DES ASSOCIATIONS :

Un point est fait sur l'organisation du Forum des Associations prévu le Samedi 5 Septembre 2015.

L'affiche, le planning des tâches, l'organisation générale.

Il est demandé à chaque administrateur de s'inscrire au plus vite au bureau de la Maison des Associations.

André JULIAN, référent de la commission événementiel, demande à chaque administrateur de confectionner des gâteaux qui seront vendus à la buvette, tout au long de la journée.

Il est nécessaire de se rapprocher de l'association Emmaüs, afin de savoir si une aide peut être apportée au retour des grilles d'exposition des Dolines et d'Avignon.

Des t-Shirts vont être commandés pour l'occasion. Des démarches ont été effectuées auprès de Blanc Publicité à Saint-Claude. Une trentaine de t-shirts est à prévoir.

2) * REPROGRAPHIE :

Léo CAMPANELLA annonce que le tampon avec le nouveau logo de la Maison des Associations est commandé au prix de 70 €.

3) * MATERIEL :

Pierre CROUZET signale que les vitabris 6 m x 3 m ont fait l'objet d'un entretien de la part de la commission. Du matériel est en commande pour continuer de pouvoir les réparer.

Pierre CROUZET propose différents achats afin de répondre aux demandes des adhérents : un écran de projection, une crêpière, un gaufrier et des tables de bistrot avec bancs.

Accord à l'unanimité.

Pierre CROUZET souhaite également qu'une réflexion s'engage sur la question du règlement de la location au retrait du matériel. Consensus à ce sujet qu'il conviendra d'aborder à la prochaine assemblée générale.

Dernier point soulevé, l'aménagement d'un coin lecture-presse, à l'entrée du bureau, entre les deux fauteuils. Tous les administrateurs y sont favorables.

4) * FINANCES :

Marie-Christine CHEVASSUS explique que suite, à l'obligation des employeurs de proposer une mutuelle aux salariés dès janvier 2016, des contacts ont été pris auprès de trois organismes.

A étudier au prochain Conseil d'Administration.

Olivier BROCARD explique qu'une demande de rescrit fiscal est en cours.

En effet, la Maison des Associations, s'est retrouvée face à cette question suite à des lots donnés par des entreprises qui souhaitent qu'un CERFA n°11580*03 soit renseigné. Or, il faut pour cela que l'association soit reconnue d'intérêt général. Les démarches ont été engagées auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques du Jura.

5) * ADHESIONS :

Laurent MAISONHAUTE présente la demande d'adhésion de la Libre Pensée. Aucune remarque n'est signalée.

Accord à l'unanimité pour l'adhésion en année probatoire.

Laurent Maisonhaute signale que l'Association de Fil en aiguilles achève son année probatoire. Aucune remarque n'est signalée.

Accord à l'unanimité l'adhésion définitive.

6) EVENEMENTIEL

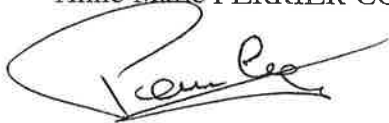
André JULIAN revient sur un point concernant la buvette du forum, la quantité d'achat et le stockage de la bière dans le cadre du forum. Un point à résoudre en s'aidant de l'édition 2013.

QUESTIONS DIVERSES

- Participation Soufflaculs : un chèque de 350 € a été reçu pour la participation de la Maison des Associations à la confection d'un char lors de la Fête des Soufflaculs le 18 avril dernier. Les dédommagements suivants sont acceptés à l'unanimité : 50 € au chauffeur du véhicule, 50 € à la personne qui a confectionné les costumes, 50 € pour l'aide apportée par Rémi CHEVASSUS, et 100 € pour le remboursement des frais de matériel de la Maison des Associations.
- Permanences vacances d'été : pendant la période de fermeture estivale de la Maison des Associations, des permanences seront proposées les samedis de 10 h 30 à 11 h 30. Samedi 25 Juillet : Marie-Christine CHEVASSUS et Norma PAILLISSE – le samedi 1^{er} Août : Léo CAMPANELLA et Marie Claude PERNIN – Le samedi 8 Août : Olivier BROCARD, Anne Marie PERRIER CORNET, Léo CAMPANELLA et André LAGRON – Le samedi 22 Août : Olivier BROCARD et Marie Claude PERNIN.
- Olivier BROCARD informe que lors de leur dernière rencontre, Monsieur Régis MARTIN a fait part de changements prochains dans la mise à disposition des salles de réunion. La salle de l'Écureuil ne sera plus disponible à compter du 1^{er} janvier 2016, celle-ci devant accueillir une extension des locaux de la Police Municipale. En retour, la Ville de Saint-Claude mettra à disposition le rez-de-chaussée de Bavoux-Lançon (avec certaines contraintes liées à l'utilisation actuelle par des associations) et une salle de réunion située à l'ancienne école Ponard.
Il convient que la mise à disposition de ces nouveaux espaces soit possible rapidement afin de pouvoir répercuter les réservations de l'Écureuil qui sont nombreuses (238 sur l'année 2014, plus de 35 sur certains mois), et d'ancrer de nouvelles habitudes chez les adhérents. A suivre.
- Olivier BROCARD lit le courrier de Madame GRONDIN, Présidente de l'AVH Saint Claude et de l'Association de l'École des Chiens Guides d'Aveugles, suite à la remise de la médaille du mérite associatif lors de la dernière Assemblée Générale.

La séance est levée à 21 h 30.

La Secrétaire,
Anne-Marie PERRIER-CORNET



Le Président,
Olivier BROCARD

